

Livret sur les affaires et les finances de la FCFDU 2023
8 JUILLET 2023, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

TABLE DES MATIÈRES

DOCUMENTS OPÉRATIONNELS

Renseignements généraux sur la séance administrative

Ordre du jour provisoire de l'AGA

Règles permanentes proposées pour l'AGA de 2022

Modification de règlements de la FCFDU proposée

RAPPORTS FINANCIERS

Rapport de la vice-présidente des finances

États financiers audités de la FCFDU

Budget d'exploitation provisoire de 2023-2024

Guide explicatif du budget d'exploitation de 2023-2024

Fonds de réserve proposé de 2023-2024 et guide explicatif

Tendances concernant l'adhésion de 2017 à 2023

RAPPORTS INFORMATIFS

Rapport des trésorières adjointes de GWI

Renseignements généraux sur la séance administrative

1. L'assemblée générale annuelle (AGA) de 2023 sera tenue virtuellement cette année. Veuillez vous assurer d'avoir accès aux connexions électroniques et aux documents suivants :
 - Accès par ordinateur à la webémission sur Zoom
 - Accès au programme de vote en ligne ElectionBuddy si vous êtes une déléguée votante
 - Accès au livret opérationnel et financier de l'AGA
2. Veuillez consulter le livret opérationnel et financier de l'AGA avant les séances administratives de l'AGA et prendre connaissance des renseignements qui y sont contenus. Les livrets sont distribués dans l'infolettre *Club Action* et par courriel aux participantes inscrites, et ils sont publiés sur le site Web www.cfuwadmin.org avant l'AGA.
3. Le livret opérationnel et financier de l'AGA présente les règles permanentes proposées pour l'AGA et la conduite de la séance.
4. Tableau des votes

Nombre de membres	Nombre de votes		Nombre de membres	Nombre de votes
De 0 à 37	1		De 226 à 275	9
De 38 à 62	2		De 276 à 325	10
De 63 à 87	3		De 326 à 375	11
De 88 à 112	4		De 376 à 425	12
De 113 à 137	5		De 426 à 475	13
De 138 à 162	6		De 476 à 525	14
De 163 à 187	7		De 526 à 575	15
De 188 à 225	8		De 576 à 625	16

5. Les règlements de la FCFDU ci-dessous s'appliquent aux actes de l'AGA :

A. Privilèges de vote des clubs

16. Les clubs en règle reçoivent un (1) droit de vote pour chaque tranche de vingt-cinq (25) membres ou fraction majoritaire de ce nombre, et ce jusqu'à deux

cents (200) membres, ainsi qu'un (1) droit de vote pour chaque tranche additionnelle de cinquante (50) membres ou fraction majoritaire de ce nombre. Les clubs dont le nombre de membres est inférieur à vingt-cinq (25) ont droit à un (1) vote.

17. Les votes sont alloués aux clubs en fonction du nombre de membres déclaré dans leur rapport annuel à la FCFDU.

18. Les clubs qui ont droit à plus d'un (1) vote doivent soumettre leurs votes en bloc.

B. Quorum

93. Le quorum pour une assemblée générale annuelle ou extraordinaire de la FCFDU est constitué par vingt (20) pour cent des votantes admissibles.

94. Lorsqu'il y a quorum à l'ouverture de l'assemblée, les délibérations sur les questions à l'ordre du jour peuvent commencer. Aucun vote ne peut avoir lieu sur les motions sans quorum.

C. Votantes admissibles

103. Chaque club désigne l'une de ses membres individuelles en règle comme déléguée votante et transmet le nom de sa déléguée votante à la FCFDU avant le commencement de l'assemblée générale annuelle ou extraordinaire. La déléguée votante dispose du nombre total de votes pour lequel le club est admissible.

104. Les clubs dont la déléguée votante ne peut assister à la séance ont le droit de voter par procuration. La désignation d'une mandataire doit être présentée par écrit à la FCFDU et consignée avant le vote. Les clubs peuvent désigner la mandataire de leur choix, à condition d'avoir l'autorisation écrite de la personne désignée.

105. Toutes les votantes admissibles doivent s'inscrire auprès de la coordonnatrice de vérification des pouvoirs à l'assemblée générale annuelle.

Ordre du jour provisoire de l'AGA de la FCFDU

**Assemblée générale annuelle 2022 de la FCFDU
8 juillet 2023**

Présidente : Joy Hurst, présidente nationale

Coprésidente : Linda Sestock

Assesseure-conseil : Sheila Service

Assesseure-conseil technologique : Elizabeth Haynes

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Reconnaissance territoriale
3. Dernier hommage
4. Présentation de la plateforme
5. Rapport de vérification des pouvoirs
 - a. Rapport des inscriptions
 - i. Nombre de clubs inscrits au total et par région
 - ii. Appel nominal par vidéo effectué par les vice-présidentes des régions une fois le vote ouvert
 1. Vice-présidente, C.-B.
 2. Vice-présidente, Prairies
 3. Vice-présidente, Ontario
 4. Vice-présidente, Québec
 5. Vice-présidente, Maritimes
 - b. Vote d'essai et vérification du quorum
 - c. Motion visant à accepter le rapport de vérification des pouvoirs – Vicky Grabb, présidente du comité de vérification des pouvoirs
6. Résolutions en bloc
 - a. Motion visant à adopter les résolutions en bloc
 - i. Approbation des règles permanentes pour l'assemblée générale annuelle
 - ii. Adoption de l'ordre du jour
 - iii. Approbation du comité responsable de la vérification du procès-verbal – Sheila, Grace, Fiorenza et Susan
7. Rapport du comité des statuts et des règlements de la FCFDU – Fiorenza Albert-Howard, présidente du comité des statuts et règlements
 - a. Motion visant à modifier le titre « présidente intérimaire » figurant à l'annexe 2
8. Rapport du comité des finances de la FCFDU – Susan Lane, vice-présidente des finances
 - a. Motion visant à accepter les états financiers audités de la FCFDU pour 2022-2023
 - b. Motion visant à nommer les vérificatrices pour 2023-2024
 - c. Motion visant à adopter le budget
9. Rapport de la directrice générale

10. Rapport de la présidente
11. Bourses et prix de la FCFDU
12. Levée de la séance

Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (FCFDU)
Assemblée générale annuelle
Règles permanentes proposées
8 juillet 2023

Les règles applicables aux motions présentées dans le tableau suivant sont tirées de la 12^e édition entièrement révisée de l'ouvrage *Robert's Rules of Order*.

Motion	Peut être interrompue	Doit être appuyée	Modifiable	Sujette à débat	Vote requis	Peut être remise à l'étude
Demande de renseignements	Oui	Non	Non	Non	Réponse de la présidente	
Rappel au règlement	Oui	Non	Non	Non	Décision de la présidente	
Intersession	Non	Oui	Oui	Non	Majorité	Non
Question préalable et fin de la discussion	Non	Oui	Non	Non	Deux tiers (2/3)	Oui
Limite ou prolongation de la discussion	Non	Oui	Oui	Non	Deux tiers (2/3)	Oui
Remise de la discussion à une date indéterminée	Non	Oui	Oui	Oui	Majorité	Oui
Renvoi à un comité	Non	Oui	Oui	Oui	Majorité	Oui
Modification	Non	Oui	Une (1) fois	Oui	Majorité	Oui

Si ces règles sont adoptées, elles régiront l'AGA 2023 de la FCFDU, tenue le 8 juillet 2023, et la session sur les politiques de la FCFDU dont la séance aura lieu le 9 juillet 2023.

Règle n° 1 : organe électeur

1. L'organe électeur est composé de :
 - 1.1 Déléguées accréditées des clubs de la FCFDU;
 - 1.2 Mandataires accréditées agissant au nom des clubs de la FCFDU.
2. Seules les membres accréditées de l'organe électeur ont le droit de voter.
3. Toutes les membres de la FCFDU peuvent participer à la discussion concernant les affaires de la FCFDU.

Règle n° 2 : plateformes de réunion et de vote

1. L'assemblée est tenue sur Zoom.
2. Le vote est effectué par l'entremise du système MeetingVote d'ElectionBuddy.

3. Nous avons recruté une assessseure-conseil technologique afin d'aider les membres avec les problèmes techniques rencontrés dans le cadre du vote et de la réunion.

Règle n° 3 : vote

1. Le vote électronique est effectué par l'entremise du système MeetingVote d'ElectionBuddy.
2. Les votes seront considérés comme des votes par appel nominal. Un rapport précisant le vote de chaque déléguée votante sera généré.
3. Pour qu'un vote soit pris en compte, le nombre total de votes et d'abstentions consignés sur ElectionBuddy doit être supérieur ou égal à 53 (quorum). Si le nombre total de votes et d'abstentions concernant une motion n'est pas supérieur ou égal au quorum :
 - 3.1. Aucune décision concernant la motion ou la résolution ne sera prise;
 - 3.2. Un rapport de vérification des pouvoirs sera demandé immédiatement après le vote.
 - 3.3. Si le rapport de vérification des pouvoirs ne parvient pas à démontrer l'atteinte du quorum, la séance sera levée immédiatement.
 - 3.4. Les points restants à l'ordre du jour ne seront pas examinés.
4. Les abstentions n'ont aucune incidence sur le résultat du vote. Les abstentions ne sont recensées que dans le but de vérifier le quorum.
5. Les clubs qui détiennent plus d'un (1) vote doivent soumettre leurs votes en bloc. Les votes ne peuvent être séparés.

Règle n° 4 : vérification des pouvoirs

1. Après l'ouverture de l'assemblée générale annuelle, le comité de vérification des pouvoirs rend compte du :
 - 1.1 Nombre total de membres de clubs qui sont inscrites et qui détiennent les pouvoirs adéquats;
 - 1.2 Nombre total de votes déterminé par le vote électronique.

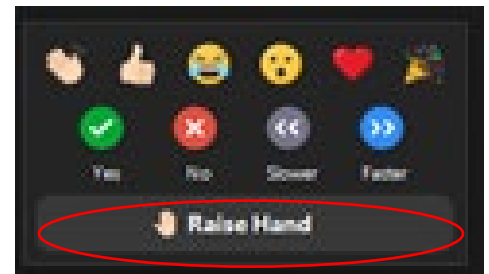
Règle n° 5 : motions et résolutions

1. Conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, les propositions des membres et les nouvelles motions présentées au cours de l'assemblée ne sont pas recevables.
2. Les motions qui ne sont pas présentées avec l'avis de convocation de l'assemblée (p. ex., modification, remise, renvoi à un comité) doivent être inscrites dans le clavardage sur Zoom et transmises à l'assesseure-conseil technologique de la réunion.
3. Seules les membres votantes peuvent présenter ou appuyer une motion ou une résolution.
5. Seules les résolutions de défense des intérêts distribuées avec l'avis de convocation à l'assemblée peuvent être examinées.
6. Sauf indication contraire dans les règles permanentes ou dans la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, les résolutions et les motions originales nécessitent un vote affirmatif des deux tiers (2/3) des votes pour être adoptées.

7. Les résolutions de défense des intérêts, les propositions des membres et les modifications de règlements sont réputées comme ayant été proposées et appuyées.
 - 7.2 Seules les modifications soumises durant les périodes d'examen des règlements ou des résolutions peuvent être examinées.
 - 7.3 La motion visant à diviser une motion est recevable si chaque partie présente une question distincte.

Règle n° 6 : discussion

1. Demande de reconnaissance. Lorsque la présidente demande qu'une discussion soit menée, les membres qui souhaitent participer à la discussion utilisent l'emoji « lever la main » à partir de la page de réactions (Reactions). La reconnaissance des membres suivra l'ordre dans lequel elles ont levé la main.
2. La discussion n'est pas menée à l'aide de la fonction de clavardage de Zoom. La fonction de clavardage est utilisée pour :
 - 2.1. Proposer ou appuyer une motion
 - 2.2. Transmettre une motion à l'assesseure-conseil technologique
 - 2.3. Obtenir du soutien technique
 - 2.4. Interrompre des motions, notamment :
 - 2.4.1. Une question de privilège
 - 2.4.2. Un rappel au règlement
 - 2.4.3. Une demande de renseignements
 - 2.4.4. Une requête de l'assesseure-conseil
3. Les discussions concernant chacune des motions originales ou des résolutions sont limitées à vingt (20) minutes (y compris toute motion subsidiaire proposée durant la discussion, telle qu'un renvoi ou une modification). Jusqu'à deux (2) motions visant à prolonger la discussion pour une durée maximale de dix (10) minutes chacune peuvent être envisagées (voir la règle n° 6 ci-dessous).
4. Les membres ne peuvent se prononcer sur les motions pouvant être débattues qu'une seule fois, et ce, pour une durée maximale de deux (2) minutes. L'auteur de la motion peut toutefois prendre deux (2) minutes pour ouvrir la discussion et deux (2) minutes supplémentaires pour la conclure. Les microphones sont fermés après les deux (2) minutes.
5. **Discussion équilibrée** : La discussion suit un modèle de prise de parole qui permet aux membres « en faveur » et « contre » la question de parler à tour de rôle.
6. La discussion prend fin :
 - 6.1.1. lorsqu'il ne reste que des membres d'un même camp;
 - 6.1.2. lorsque le temps prévu à la discussion est écoulé;
 - 6.1.3. lorsqu'une motion visant à mettre fin à la discussion et à procéder immédiatement au vote est adoptée par les deux tiers.
7. Lorsque la présidente autorise un membre à prendre la parole, le membre s'adresse à la présidente et nomme clairement son nom et son club ou son poste au sein du conseil avant de commencer.



Règle n° 7 : indicateurs de temps

1. Les décisions de la ou des chronométreuses sont strictement respectées.
2. La chronométreuse informe chaque membre qui parle qu'il lui reste trente (30) secondes avant la fin du temps prévu.
3. Après les deux (2) minutes permises, la membre qui parle est informée de la fin de son tour de parole et son microphone est fermé.
4. Lorsqu'une discussion portant sur une motion atteint une durée de quinze (15) minutes (ou sept [7] minutes dans le cas d'une prolongation), la chronométreuse en informe la présidente.
5. Lorsqu'une discussion portant sur une motion atteint une durée de vingt (20) minutes, la discussion prend fin. Les membres procèdent au vote immédiat des motions en cours, sauf en cas de motion visant à prolonger la discussion.

Règle n° 8 : autorité parlementaire

Les règles contenues dans la 12^e édition entièrement révisée de l'ouvrage *Robert's Rules of Order* régissent la FCFDU dans tous les cas où elles sont applicables et où elles ne vont pas à l'encontre de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, des statuts constitutifs, des règlements, des politiques et des procédures de la FCFDU ou de ces règles permanentes.

Modification de règlements pour la séance administrative de 2023

Motion proposée visant à rayer le numéro 8 de l'annexe 2 :

8. Lors de l'assemblée générale annuelle du conseil d'administration, le conseil élit une présidente intérimaire parmi ses membres actuelles. La présidente intérimaire assume les fonctions de la présidente en cas d'absence ou d'incapacité d'agir à ce titre.

Et à insérer le nouveau numéro 8 :

8. Lors de l'assemblée générale annuelle du conseil d'administration, le conseil élit une vice-présidente parmi ses membres actuelles. La vice-présidente assume les fonctions de la présidente en cas d'absence ou d'incapacité d'agir à ce titre.

9.

Règlement actuel	Modification proposée	Règlement si la modification est acceptée
9. Lors de l'assemblée générale annuelle du conseil d'administration, le conseil élit une présidente intérimaire parmi ses membres actuelles. La présidente intérimaire assume les fonctions de la présidente en cas d'absence ou d'incapacité d'agir à ce titre.	10. Lors de l'assemblée générale annuelle du conseil d'administration, le conseil élit une vice-présidente intérimaire parmi ses membres actuelles. La vice-présidente intérimaire assume les fonctions de la présidente en cas d'absence ou d'incapacité d'agir à ce titre.	11. Lors de l'assemblée générale annuelle du conseil d'administration, le conseil élit une vice-présidente parmi ses membres actuelles. La vice-présidente assume les fonctions de la présidente en cas d'absence ou d'incapacité d'agir à ce titre.

Raisonnement : L'expression « présidente intérimaire » peut porter à confusion et créer un malentendu. La modification proposée change le titre du poste de « présidente intérimaire » par « vice-présidente », ce qui correspond plus exactement aux tâches du poste, soit de présider lorsque la présidente ne peut le faire et d'apporter son aide à d'autres moments. Le titre proposé est conforme à l'usage admis au Canada.

RAPPORT DES FINANCES DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Ce poste implique la présidence de la commission des finances ainsi que la participation à d'autres commissions si nécessaire. Le président de la commission des finances est également membre du conseil d'administration.

La commission des finances est composée d'environ 7 à 8 membres, dont le président et le directeur exécutif. Elle est chargée d'examiner les rapports financiers mensuels produits par l'agent comptable. Le comité examine également les politiques financières, suit la réserve de GWI et s'occupe de nos investissements. Si nécessaire, il fait des recommandations au Conseil d'administration.

Cette année a été très particulière. Nous avons à peine pris nos fonctions que notre directeur général prenait sa retraite. Nous venions d'embaucher une coordinatrice de la défense des intérêts et notre coordinatrice des adhésions souffrait d'une grossesse difficile. Un comité de travail stratégique a été créé et nous avons pris en charge la gestion du bureau national pendant un peu plus de trois mois, jusqu'à ce que nous embauchions Jaime Beagan. Ce fut un véritable défi, car nous étions dispersés dans tout le pays et nous connaissions à peine notre propre travail, et encore moins celui du directeur exécutif. Je dois remercier chaleureusement Robin Jackson pour toute l'aide qu'elle a apportée au conseil d'administration, même si elle était à la retraite. Nous n'aurions pas pu y arriver sans elle. Aujourd'hui, les choses vont beaucoup mieux avec nos trois employés à temps plein.

Le club est en bonne santé financière. Nous affichons cette année un bel excédent d'environ 57 000 dollars, alors que le budget prévoyait une perte d'environ 61 000 dollars, soit une différence d'environ 118 000 dollars. Le coût du départ de deux employés de longue date a été surestimé. En outre, nous n'avons pas eu de personnel à temps plein tout au long de l'année. Cela a entraîné une diminution des salaires d'environ 86 000 dollars. Les budgets de programme et de gouvernance n'ont pas tous été utilisés. Les gens n'étaient toujours pas à l'aise pour se réunir en public et il y a donc eu très peu de déplacements. Cela explique la diminution des dépenses d'environ 10 000 dollars. Les autres domaines de diminution des dépenses sont les contrats. Nous avons eu moins de frais juridiques au fur et à mesure que les contrats et les accords de départ étaient finalisés.

Les états financiers vérifiés font apparaître un excédent d'environ 57 000 dollars. Ces fonds devraient normalement être versés directement dans les fonds non affectés. Cependant, le conseil d'administration a décidé de transférer une partie de ces fonds vers des fonds internes affectés. Nous avons alloué des fonds pour le nouveau mobilier de bureau, le nouveau site Web et le logiciel d'adhésion, la Triennale GWI en 2025 et une retraite du Conseil d'administration en personne immédiatement après l'AGA virtuelle au début du mois de juillet. Le Conseil d'administration doit élaborer des stratégies et planifier notre avenir.

Nous présenterons également un budget pour 2023-2024 qui prévoit un léger excédent. Nous avons quelques nouveaux postes qui reflètent les changements dans la façon dont nous devons faire des affaires. Nous avons toujours besoin de nouveaux membres et il y aura donc des postes pour le vice-président chargé des adhésions et le coordinateur des adhésions. Nous avons également mis de côté des fonds pour aider nos clubs.

Je tiens à remercier chaleureusement la commission des finances, le conseil d'administration et Jaime Beagan, notre nouveau directeur exécutif. Ce fut un plaisir de travailler avec vous en ces temps difficiles.

PROPOSITIONS

1. Que les états financiers pour l'exercice terminé le 30 avril 2023 et le rapport du vérificateur soient acceptés.
2. Que la nomination de Welch LLP Chartered Professional Accountants soit approuvée en tant que vérificateurs de la FCFDU pour l'année se terminant le 30 avril 2024.
3. Que le projet de budget de fonctionnement proposé pour 2023-2024, tel que présenté dans le livre des finances de la FCFDU, soit approuvé.

Susan Lane,

Vice-présidente, Finances

DRAFT
For Discussion Purposes Only

FINANCIAL STATEMENTS
For
CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN
For year ended
APRIL 30, 2023

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the directors of

CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN

Opinion

We have audited the financial statements of Canadian Federation of University Women (the Federation), which comprise the statement of financial position as at April 30, 2023, and the statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Canadian Federation of University Women as at April 30, 2023 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of Canadian Federation of University Women in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing Canadian Federation of University Women's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate Canadian Federation of University Women or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Federation's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Federation's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Federation's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Federation to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants

Ottawa, Ontario
Date to be determined.

CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

APRIL 30, 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<u>ASSETS</u>		
CURRENT ASSETS		
Cash (note 5)	\$ 407,267	\$ 135,316
Restricted cash (note 5)	1,750	2,020
Cash held in investments (note 6)	85,955	522
Short-term investments (note 6)	233,524	504,666
Accounts receivable	433	3,723
Inventory	-	2,939
Prepaid expenses (note 7)	<u>64,315</u>	<u>62,428</u>
	793,244	711,614
INVESTMENTS (note 6)	277,725	264,869
CAPITAL ASSETS (note 8)	<u>2,856</u>	<u>6,619</u>
	<u>\$ 1,073,825</u>	<u>983,102</u>
<u>LIABILITIES AND NET ASSETS</u>		
CURRENT LIABILITIES		
Accounts payable and accrued liabilities (note 9)	\$ 24,622	\$ 75,911
Deferred revenue (note 10)	<u>417,694</u>	<u>332,463</u>
	442,316	408,374
FUNDS HELD IN TRUST (note 5)	<u>1,750</u>	<u>2,020</u>
	<u>444,066</u>	<u>410,394</u>
NET ASSETS		
Unrestricted	367,155	350,188
Internally-restricted (note 11)	259,748	215,901
Invested in capital assets	<u>2,856</u>	<u>6,619</u>
	<u>629,759</u>	<u>572,708</u>
	<u>\$ 1,073,825</u>	<u>\$ 983,102</u>

Approved by the Board:

..... Director

..... Director

(See accompanying notes)

CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN

STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS

YEAR ENDED APRIL 30, 2023

	<u>Unrestricted</u>	<u>Internally restricted</u>	<u>Invested in capital assets</u>	<u>Total 2023</u>	<u>Total 2022</u>
Net assets, beginning of year	\$ 350,188	\$ 215,901	\$ 6,619	\$ 572,708	\$ 655,902
Excess of revenue over expenses (expenses over revenue) for the year	57,051	-	-	57,051	(83,194)
Amortization of capital assets	3,763	-	(3,763)	-	-
Net transfers from unrestricted to internally-restricted	<u>(43,847)</u>	<u>43,847</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Net assets, end of year	<u>\$ 367,155</u>	<u>\$ 259,748</u>	<u>\$ 2,856</u>	<u>\$ 629,759</u>	<u>\$ 572,708</u>

DRAFT
 For Discussion Purposes Only

(See accompanying notes)

CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN

STATEMENT OF OPERATIONS

YEAR ENDED APRIL 30, 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Revenue		
Federation dues	\$ 453,778	\$ 528,615
Fellowship program revenue (note 4)	3,000	27,080
Investment revenue	19,759	12,861
Other	7,729	3,004
Gain (loss) on market value of investments	(12,584)	(8,706)
Pay Equity Workshops Project Grant (ESDC)	-	80,920
	<u>471,682</u>	<u>643,774</u>
Expenses		
Administration (Schedule 1)	267,144	316,058
Graduate Women International dues and support (note 7)	84,510	137,614
Annual general meeting	17,735	12,997
Professional fees	21,088	43,364
Fellowship program (Schedule 2)	11,621	45,120
Amortization of capital assets	3,763	7,541
Board of directors/governance	8,770	1,284
Pay Equity Workshops Project	-	80,920
	<u>414,631</u>	<u>644,898</u>
Excess of revenue over expenses (expenses over revenue)	57,051	(1,124)
Other expenses		
One-time repayment to opt-out clubs	-	(82,070)
Excess of revenue over expenses (expenses over revenue)	<u>\$ 57,051</u>	<u>\$ (83,194)</u>

(See accompanying notes)

CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN

SCHEDULE 1 - ADMINISTRATION EXPENSES

YEAR ENDED APRIL 30, 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Salaries and benefits	\$ 190,108	\$ 196,166
Contract services	21,787	36,753
Rent	21,011	41,616
Computer and software	6,598	-
Translation	6,262	3,978
Website	5,244	7,771
Postage and shipping	3,260	641
Sales items	2,939	3,825
Office supplies/expenses	2,318	6,386
Equipment rental and maintenance	1,804	8,446
Telephone, fax and internet	1,775	7,160
Insurance	1,641	1,592
Advocacy	1,581	628
Bank charges	750	725
Staff training and travel	66	100
Office security	<u>-</u>	<u>271</u>
	<u>\$ 267,144</u>	<u>\$ 316,058</u>

DRAFT

For Discussion Purposes Only

(See accompanying notes)

CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN
SCHEDULE 2 - FELLOWSHIP PROGRAM EXPENSES
YEAR ENDED APRIL 30, 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Salaries and benefits	\$ 11,621	\$ 44,836
Administration	<u>-</u>	<u>284</u>
	<u>\$ 11,621</u>	<u>\$ 45,120</u>

DRAFT

For Discussion Purposes Only

(See accompanying notes)

CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN

STATEMENT OF CASH FLOWS

YEAR ENDED APRIL 30, 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
CASH FLOWS PROVIDED BY (USED IN)		
OPERATING ACTIVITIES		
Excess of revenue over expenses (expenses over revenue)	\$ 57,051	\$ (83,194)
Adjustment for amortization expense	<u>3,763</u>	<u>7,541</u>
	60,814	(75,653)
Changes in non-cash working capital components:		
Accounts receivable	3,290	9,745
Inventory	2,939	3,825
Prepaid expense	(1,887)	47,313
Accounts payable and accrued liabilities	(51,289)	31,631
Deferred revenue	<u>85,231</u>	<u>(175,848)</u>
	<u>99,098</u>	<u>(158,987)</u>
INVESTING ACTIVITIES		
Purchase of capital assets	-	(1,130)
Net sale (purchase) investments	258,286	(228,530)
Change in cash held in investments	<u>(85,433)</u>	<u>229,376</u>
	<u>172,853</u>	<u>(284)</u>
INCREASE (DECREASE) IN CASH	271,951	(159,271)
CASH AT BEGINNING OF YEAR	<u>135,316</u>	<u>294,587</u>
CASH AT END OF YEAR	<u>\$ 407,267</u>	<u>\$ 135,316</u>

(See accompanying notes)

CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

YEAR ENDED APRIL 30, 2023

1. PURPOSE OF THE ORGANIZATION

The Canadian Federation of University Women ("CFUW") is a voluntary, non-partisan, non-profit, self-funded, bilingual organization of approximately 6,500 women. CFUW members are active in public affairs, working to raise the social, economical and legal status of women, as well as to improve education, the environment peace, justice and human rights. CFUW is a member of international organizations, with the longest affiliation being with Graduate Women International (GWI), an affiliation of 52 national federations and associations. CFUW administers the granting of certain fellowships and awards to Canadian women graduate students, which are funded by a separate legal entity, the CFUW Charitable Trust. The administration of the fellowships and awards is recorded in these financial statements. CFUW is incorporated as a non-profit organization without share capital under the Canada Not-for-profit Corporations Act and as such is exempt from income taxes.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Basis of accounting

The accounting policies of the company are in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Revenue recognition

CFUW follows the deferral method of accounting for contributions. Unrestricted contributions are recorded as revenue in the period of receipt. Contributions restricted for a specific purpose are recognized as revenue as the related expenses are incurred.

Federation dues are recognized as revenue in the membership year to which they relate. Dues received relating to future membership years are deferred. Fellowship fees are recognized as revenue in the year of the award to which they relate.

Use of estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profits requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities at the date of the financial statements, and the reported amounts of revenues and expenditures during the reporting period. Management makes estimates when determining the collectibility of its accounts receivable, settlement of accrued liabilities and the useful life of its tangible capital assets. Actual results could differ from management's best estimates as additional information becomes available in the future.

Investments

Investments are measured at fair value at each reporting date, with gains and losses recognized in the statement of revenue and expenses as part of investment income.

CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd.
YEAR ENDED APRIL 30, 2023

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES - Cont'd.

Capital assets

Capital assets are stated at acquisition cost. Amortization is calculated on a straight-line basis over the estimated useful lives of the assets. The estimated useful lives of the assets are as follows:

Computers	3 years
Furniture	5 years
Online Database	5 years

One-half of these rates is applied in the year of acquisition.

Financial instruments

The Federation's cash and investments are initially recorded and subsequently measured at their fair value. All other financial assets and liabilities are initially recorded at their fair value and subsequently measured at amortized cost.

GWI membership dues

Membership dues are paid based on the calendar year, and are expensed on an accrual basis, with the portion of the dues relating to a future fiscal year being allocated to prepaid expense.

3. FINANCIAL INSTRUMENTS

The Federation is exposed to various risks through its financial instruments. The following analysis provides a measure of the Federation's risk exposure and concentrations.

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will cause a financial loss for the other party by failing to discharge an obligation. The Federation is exposed to credit risk on its cash, restricted cash, cash held in investment, investments. All cash are deposited with a Canadian chartered bank and as a result management believes the risk of loss on these items to be remote.

Management believes that the Federation's credit risk with respect to accounts receivable is limited. Accounts receivable are reviewed on an on-going basis and diligently following up on collection of outstanding amounts.

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities. The Federation manages the risk by establishing budgets and cash estimates to ensure it has funds available to fulfil its obligations.

CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd.
YEAR ENDED APRIL 30, 2023

3. FINANCIAL INSTRUMENTS - Cont'd.

Market risk

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of the financial instruments fluctuate because of changes in market prices. Market risk is comprised of currency risk, interest risk and other price risk.

i) *Currency risk*

Currency risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in foreign exchange rates. The Federation's functional currency is the Canadian dollar. The Federation is exposed to foreign currency risk associated with GWI dues, which are paid for in Swiss Francs or US dollars. The Federation minimizes this risk by holding a bank account in the related currency. The Federation does not use foreign exchange forward contracts.

ii) *Interest rate risk*

Interest rate risk refers to the risk that fair value of the financial instruments or future cash flows associated with the instruments will fluctuate due to changes in market interest rates. The Federation is exposed to interest rate risk with regards to its cash and investments. The Federation has no interest-bearing liabilities. Fluctuations in market rates of interest on cash do not have a significant impact on the Federation's results of operations. Interest rate risk on long-term investments is mitigated through close monitoring of investment portfolio and interest rate fluctuations.

iii) *Other price risk*

Other price risk refers to the risk that the fair value of financial instruments or future cash flows associated with the instruments will fluctuate because of changes in market prices (other than those arising from currency risk or interest rate risk), whether those changes are caused by factors specific to the individual instrument or its issuer or factors affecting all similar instruments traded in the market.

The Federation is exposed to other price risk through their equity investments held. Management routinely reviews equities held with a financial advisor.

Changes in risk

There have been no significant changes in the Federation's risk exposures from the prior year.

4. CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN - CHARITABLE TRUST

The Canadian Federation of University Women Charitable Trust is a separate entity, which manages investments and distributes the related income to recipients of the Canadian Federation of University Women's Fellowships. During the year, the Federation received \$3,000 (2022 - \$18,000) from the Trust for administration of awards, which is included in fellowship program revenue.

5. RESTRICTED CASH

Restricted cash represents \$nil (2022 - \$270) held in trust for such organizations as the Bina Roy Projects in Development Program and the Hegg Hoffett Fund for Displaced Women Graduates. There is also \$1,750 (2022 - \$1,750) held as funds for a future staff pension plan.

Additionally, \$5,000 of the cash held by the Federation is held as security for a credit card and is held in the general cash balance.

CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd.
YEAR ENDED APRIL 30, 2023

6. INVESTMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Short-term investments		
Cash and cash equivalents	\$ 85,955	\$ 522
Fixed income	<u>233,524</u>	<u>504,666</u>
	<u>319,479</u>	<u>505,188</u>
Long-term investments		
Fixed income	214,958	199,709
Equities	55,959	56,960
Other assets	<u>6,808</u>	<u>8,200</u>
	<u>277,725</u>	<u>264,869</u>
Total investments	<u>\$ 597,204</u>	<u>\$ 770,057</u>

The Federation has internally-restricted cash and investments for the purpose of funding the activities as disclosed in note 11. At year end, \$57,748 (2022 - \$13,901) of cash and investments are internally-restricted for these purposes

7. GRADUATE WOMEN INTERNATIONAL GWI

As a result of the timing difference between the Federation's year-end and membership period for Graduate Women International (GWI), the Federation has a prepaid GWI membership balance of \$61,632 (2022 - \$55,135) at year end included in prepaid expense reflecting payments of GWI dues for periods after April 30, 2023 as follows:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Prepaid GWI fees, beginning of year	\$ 55,135	\$ 107,507
Amounts paid to GWI in the year	92,448	85,242
GW I expense for the period	<u>(85,951)</u>	<u>(137,614)</u>
Prepaid GWI fees, end of year	<u>\$ 61,632</u>	<u>\$ 55,135</u>

8. CAPITAL ASSETS

Capital assets consist of the following:

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
	<u>Cost</u>	<u>Accumulated amortization</u>	<u>Cost</u>	<u>Accumulated amortization</u>
Computers	\$ 20,665	\$ 20,664	\$ 20,665	\$ 19,722
Furniture	4,343	4,343	4,343	4,343
Online database	<u>87,320</u>	<u>84,465</u>	<u>87,320</u>	<u>81,644</u>
	112,328	<u>\$ 109,472</u>	112,328	<u>\$ 105,709</u>
Accumulated amortization	<u>109,472</u>		<u>105,709</u>	
	<u>\$ 2,856</u>		<u>\$ 6,619</u>	

CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd.
YEAR ENDED APRIL 30, 2023

9. GOVERNMENT REMITTANCES

Included in accounts payable and accrued liabilities are government remittances totaling \$5,159 (2022 - \$9,969).

10. DEFERRED REVENUE

Deferred revenue consists of the following:

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Dues	\$ 340,211	\$ 332,184
GWJ Dues	77,483	-
Project costs	<u>-</u>	<u>279</u>
	<u>\$ 417,694</u>	<u>\$ 332,463</u>

11. INTERNALLY-RESTRICTED NET ASSETS

The internally restricted net assets represent funds reserved by the Federation for the following purposes:

Internally-Restricted Reserve Fund

	Balance as at April 30, 2022	2022 / 2023 Allocations	2022 / 2023 Disbursements	Balance as at April 30, 2023
Accessibility fund	\$ 4,000	\$ 11,000	\$ -	\$ 15,000
Office furnishings	-	5,000	-	5,000
Board retreat	-	22,000	-	22,000
GWJ reserve fund	1,901	1,847	-	3,748
GWJ triennial meeting	<u>8,000</u>	<u>4,000</u>	<u>-</u>	<u>12,000</u>
	<u>\$ 13,901</u>	<u>\$ 43,847</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 57,748</u>

Accessibility Fund

This is intended for adapting technology (e.g. websites) as required to make it more accessible.

GWJ Triennial Meeting

The Federation has historically reserved a portion of its net assets each year for the GWJ Triennial Meeting. The most recent GWJ Triennial Meeting took place in July 2022.

CANADIAN FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN
NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS - Cont'd.
YEAR ENDED APRIL 30, 2023

11. INTERNALLY-RESTRICTED NET ASSETS - Cont'd

GWI Reserve Fund

The Federation has reserved excess GWI dues received from members to be used to offset future receipts.

The Federation maintains cash, as detailed in note 5, related to these internally-restricted net assets.

Internally-Restricted Contingency Reserve Fund

	Balance as at April 30, 2022	2022 / 2023 Allocations	2022 / 2023 Disbursements	Balance as at April 30, 2023
Rent	\$ 62,000	\$ -	\$ -	\$ 62,000
Equipment and service contracts	22,000	-	-	22,000
Salaries	33,000	-	-	33,000
Legal and HR	22,000	-	-	22,000
Unexpected closure expense	27,000	-	-	27,000
Misc. closure requirements	36,000	-	-	36,000
	<u>\$ 202,000</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 202,000</u>

The internally-restricted contingency reserve fund was set up to deal with unexpected costs that may arise in the future, such as the closure of the organization and emergencies such as fire. The amounts set aside for these costs include estimates for contract terminations, severance costs, legal costs and an allowance for any unexpected closure costs.

12. DONATED SERVICES

In the year, the Federation received certain donated services of an administrative and program nature as well as some billets. These services were kindly donated by volunteers, the board members, national committees, regional directors and executives of the 97 clubs. The Board of Directors, Regional Directors, Committee Chairs and Committee Members contributed many volunteer hours during the year. The Fellowship Committee contributed 1,000 hours.

Approximately 100 hours of office support were donated by various members of the Clubs in the Ottawa-Carleton area during the year. These donated services would otherwise have been purchased.

13. COMMITMENTS

The Federation has a lease for premises until December 2023. The minimum rental payments for the upcoming fiscal year total \$19,065 including HST.

Canadian Federation of University Women Budgets vs Actuals

2023-2024

	2022-2023 Actual	2022-2023 Budget	2023-2024 Proposed Cash Budget
INCOME			
DUES			
Dues - Members	\$ 360,434.90	\$ 360,690.00	\$ 365,117.50
Dues - E-Members	186.00		
Dues - Student Members	605.00	633.00	
Opt In Dues	\$ 85,122.50	\$ 83,072.00	\$ 90,189.31
GWJ Dues Top Up	2,915.85		
Total DUES	\$ 449,264.25	\$ 444,395.00	\$ 455,306.81
Other Bank Revenue	278.58		250.00
Gain/Loss on Foreign Exchange	5,696.88		0.00
SALE OF CFUW ITEMS			
Sale of CFUW Items	810.09	200.00	0.00
Total SALE OF CFUW ITEMS	\$ 810.09	\$ 200.00	\$ 250.00
INVESTMENT REVENUE			
Investment Income	19,758.50	0.00	0.00
Investment Market Value Gain/Loss	-12,583.58	0.00	0.00
Total INVESTMENT REVENUE	\$ 7,174.92	\$ -	\$ -
FELLOWSHIP REVENUES			
Fellowship Administration Fees	\$ 3,000.00	\$ 3,000.00	0.00
Total FELLOWSHIP REVENUES	\$ 3,000.00	\$ 3,000.00	\$ -
OTHER REVENUE	943.53	400.00	0.00
Total Income	\$ 467,168.25		
TOTAL REVENUE	\$ 467,168.25	\$ 447,995.00	\$ 455,556.81
EXPENSES			
OCCUPANCY COSTS			
Rent	21,011.45	22306.00	19000.00
Insurance- Office	1,640.79	1700.00	1700.00
Total OCCUPANCY COSTS	\$ 22,652.24	\$ 24,006.00	\$ 20,700.00
GENERAL OFFICE EXPENSES			
Copier Leasing	32.71	1200.00	300.00
Copier Meter/Maint.	1,340.09	500.00	1500.00
Telephone & Internet	1,774.69	800.00	1000.00
Computer & Software	6,597.68	9000.00	0.00
Advertising	129.13	0.00	500.00
Subscriptions & Miscellaneous	1,432.10	1000.00	3000.00
Courier	815.70	200.00	1000.00
Office Supplies	1,804.36	1500.00	5000.00
Postage Expenses	1,828.02	500.00	1000.00
Printing Outsource	782.59	0.00	1000.00
Total GENERAL OFFICE EXPENSES	\$ 16,537.07	\$ 14,700.00	\$ 14,300.00
HUMAN RESOURCE EXPENSES			
Hiring Expenses	1,584.45	700.00	700.00
Salaries & Wages	174,530.63	266760.00	190000.00
EI Expense	4,468.33	4679.00	3757.76

CPP Expense	8,741.92	7569.00	9476.53
Health Benefits in lieu		5250.00	9000.00
Payroll Service Charge		400.00	400.00
Staff Travel & Training	66.33	1500.00	9000.00
Total HUMAN RESOURCE EXPENSES 5300	\$ 189,391.66	\$ 286,858.00	\$ 222,334.29
PROFESSIONAL SERVICES			
Professional Services	12,188.40	16000.00	11000.00
Total PROFESSIONAL SERVICES	\$ 12,188.40	\$ 16,000.00	\$ 11,000.00
BANKING EXPENSES			
Bank Charges-Regular Fees	72.35	100.00	450.00
Bank Charges-Other fees	251.69	250.00	0.00
Total BANKING EXPENSES	\$ 324.04	\$ 350.00	\$ 450.00
CONTRACTORS			
Contractors (not staff)	21,787.30	22000.00	20000.00
Website	5,244.38	7000.00	14000.00
Translation	6,261.82	13000.00	6500.00
Total CONTRACTORS	\$ 33,293.50	\$ 42,000.00	\$ 40,500.00
MERCHANDISE COSTS			
Credit Card Fees (Non-Restricted)	426.00	100.00	0.00
Total MERCHANDISE COSTS	\$ 426.00	\$ 100.00	\$ -
PROGRAM EXPENSES			
IT Assistance to Clubs			1000.00 NEW
Recruitment Resources Hub			2000.00 NEW
Speaker Series Program			2000.00 NEW
Advocacy Affiliations- Domestic	412.75	1000.00	1000.00
Advocacy Affiliations- International	1,168.36	1000.00	1250.00
Mentorship Program		1000.00	0.00
Membership	355.74	2000.00	4000.00
Total PROGRAM EXPENSES 6100	\$ 1,936.85	\$ 5,000.00	\$ 11,250.00
INTERNATIONAL MEMBERSHIPS			
GWI Dues	85,951.13	80247.00	90189.31
Top up for Opt In Clubs	0.00	2826.00	0.00
GWI Bank Charges & Transfer Fees	157.32	0.00	250.00
Other International Memberships	72.66	300.00	300.00
Total INTERNATIONAL MEMBERSHIPS	\$ 86,181.11	\$ 83,373.00	\$ 90,739.31
GOVERNANCE EXPENSES			
Board-President	4,590.28	4500.00	4500.00
VP-Atlantic	0.00	1200.00	1200.00
VP-BC	0.00	1200.00	1200.00
Board-VP Ontario	389.39	2100.00	2100.00
VP-Prairies	0.00	900.00	1200.00
VP-Quebec	0.00	900.00	1200.00
VP-Advocacy	0.00	300.00	300.00
VP-Membership	0.00	300.00	300.00
VP Education	300.00	300.00	300.00
VP Finance	0.00	300.00	300.00
VP International Relations	2,629.53	2300.00	2300.00
Insurance - Directors	860.76	950.00	950.00
Board Member Training	0.00	0.00	2000.00 NEW
Total GOVERNANCE EXPENSES	\$ 8,769.96	\$ 15,250.00	\$ 17,850.00
AGM EXPENSES			
AGM - Translation	4,065.53	3000.00	5000.00

AGM & LAC General Expenses	13,669.45	18275.00	20000.00
Total AGM EXPENSES	\$ 17,734.98	\$ 21,275.00	\$ 25,000.00
FELLOWSHIP EXPENSES			
Fellowship Salaries and Admin.	11,621.24	0.00	0.00
Total FELLOWSHIP EXPENSES	\$ 11,621.24	\$ -	\$ -
Total Expenses	\$ 401,057.05	\$ 508,812.00	\$ 454,123.60
PROFIT	\$ 66,111.20	-\$ 60,817.00	\$ 1,433.21

14/06/2023

Guide explicatif du budget d'exploitation de 2023-2024

Il est à noter que le budget est préparé selon la comptabilité de caisse, alors que les états financiers le sont chaque année. Il est nécessaire de préparer le budget selon la comptabilité de caisse pour contrôler les coûts.

Il faut également noter que le budget est une estimation des dépenses, et qu'il pose des limites aux dépenses maximales.

Chaque numéro inscrit ci-dessous est associé à la catégorie dont il fait partie dans le budget provisoire.

REVENU :

COTISATIONS

- a) Les cotisations doivent être payées chaque année avant le 1^{er} mai.
- b) Les cotisations des membres de la FCFDU sont de 55 \$ par personne. Le tarif étudiant est 27,50 \$.
- c) Les cotisations des clubs optant pour le calcul des cotisations de la GWI sont de 31,85 \$ par personne.
- d) Les cotisations sont calculées en fonction du nombre de membres.
 - i. Nombre de membres de la FCFDU : 6 643
 - ii. Nombre de membres de la GWI : 2 826

VENTE D'ARTICLES DE LA FCFDU

- a) La vente d'article a été abandonnée durant l'exercice 2022-2023.

REVENUS DES BOURSES DE RECHERCHE

- a) Le projet des bourses de recherche a pris fin durant l'exercice 2022-2023.

AUTRE REVENU

- a) Les montants reçus dans le cadre de programmes d'affinités (La Personnelle).

DÉPENSES :

1) COÛTS D'OCCUPATION

LOYER

- a) Coût annuel du loyer dans le Rideau Community Hub

2) FRAIS GÉNÉRAUX DE BUREAU

- a) Location et entretien de copieurs
- b) Services téléphoniques et Internet au bureau national. Les frais sont plus bas cette année en raison de l'expiration du contrat de téléphonie mobile avec TELUS Mobilité en août 2023. Le contrat ne sera pas renouvelé.
- c) Les frais liés aux ordinateurs et aux logiciels ont été intégrés aux catégories « Adhésions et divers » et « Site Web ». La ligne sera supprimée.
- d) Publicité effectuée par l'entremise d'annonces et d'autopublicités sur les réseaux sociaux.
- e) La catégorie « Adhésions et divers » comprend désormais les logiciels de la ligne « Ordinateurs et logiciels ».

- f) Les fournitures de messagerie et de bureau, les timbres et l'impartition de l'impression sont les ressources physiques requises pour les opérations. Les articles envoyés (livres, répertoires, certificats, l'affranchissement des paiements de factures ou des chèques de remboursement).

3) DÉPENSES LIÉES AUX RESSOURCES HUMAINES

SALAIRES ET TRAITEMENTS

- a) Selon les contrats du personnel.

PRESTATIONS POUR SOINS DE SANTÉ

- a) Selon les contrats du personnel.

DÉPLACEMENTS ET FORMATION DU PERSONNEL

- a) Budget destiné à la formation du personnel, au perfectionnement professionnel et aux déplacements pour les réunions, les conseils régionaux ou provinciaux et les clubs.

4) SERVICES PROFESSIONNELS

SERVICES PROFESSIONNELS

- a) Services professionnels comme les honoraires de services juridiques et d'audit.

5) DÉPENSES LIÉES AUX SERVICES BANCAIRES

FRAIS BANCAIRES – FRAIS HABITUELS ET AUTRES

- a) Les deux lignes seront désormais fusionnées.

6) ENTREPRENEURS

ENTREPRENEURS

- a) Comprend les contrats de service pour un commis-comptable et les entreprises responsables des TI de la FCFDU, du stockage infonuagique, de la STI et de l'entretien du site Web. La ligne sur les fournisseurs de services d'entretien de sites Web sera supprimée lorsque le nouveau site Web sera fonctionnel. Le nouveau site comprend l'entretien, les services de maintien et la sécurité du site.

SITE WEB

- a) Montant annuel engagé pour la mise en ligne du nouveau site Web.

TRADUCTION

- a) Les documents à traduire tout au long de l'année. Cette ligne exclut les documents de l'AGA à traduire. Ces documents sont compris dans la ligne budgétaire de l'AGA.

7) DÉPENSES LIÉES AUX PROGRAMMES

SOUTIEN TECHNIQUE OFFERT AUX CLUBS (NOUVEAU)

- a) Demande des clubs et des membres visant à obtenir de l'aide concernant la formation et les ressources sur les plateformes en ligne.

RECRUTEMENT DE NOUVELLES MEMBRES

- a) Aide à la rédaction et à l'élaboration du projet de recrutement. Il s'agit d'une ressource qui sera disponible pour tous les clubs.

PROGRAMME DE SÉRIE DE CONFÉRENCES (NOUVEAU)

- a) Rétribution offerte aux conférenciers.

AFFILIATIONS AUX INITIATIVES NATIONALES DE DÉFENSE D'INTÉRÊTS

- a) Budget pour des initiatives de défense d'intérêts collectifs menées à l'échelle nationale.

AFFILIATIONS AUX INITIATIVES INTERNATIONALES DE DÉFENSE D'INTÉRÊTS

- a) Pour soutenir des initiatives de défense d'intérêts collectifs à l'échelle internationale (comme l'inscription aux événements parallèles de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies [CCF des Nations Unies], l'expédition et les annonces pour la CCF des Nations Unies.

PROGRAMME DE MENTORAT

- a) Intégré aux dépenses liées au recrutement de nouvelles membres et aux frais d'adhésion.

FRAIS D'ADHÉSION

- a) Pour soutenir les initiatives et les campagnes des membres.

8) COTISATIONS AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES

COTISATIONS À LA GWI

- a) Les cotisations s'élèvent à 31,85 \$ par personne pour 2826 membres.

AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- a) Frais d'adhésion à l'Alliance internationale des femmes et à l'American Association of University Women (AAUW).

9) DÉPENSES LIÉES À LA GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- a) Budget accordé aux membres individuelles du conseil d'administration afin qu'elles s'acquittent de leurs responsabilités.

ASSURANCE POUR LES ADMINISTRATRICES

- a) Assurance responsabilité civile pour les administratrices du conseil d'administration et les membres de la direction de la FCFDU.

FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (NOUVEAU)

- a) Pour intégrer des possibilités de formation pour les membres du conseil d'administration.

10) DÉPENSES POUR L'AGA

TRADUCTION DE L'AGA

- a) Comprend uniquement les documents qui sont traduits précisément pour l'AGA. Ces dépenses ne sont pas comprises dans celles de la ligne supérieure afin de bien refléter le coût réel de l'AGA.

DÉPENSES LIÉES À L'AGA ET AU COR

- a) Frais logistiques associés à l'AGA.

11) DÉPENSES LIÉES AUX BOURSES DE RECHERCHE

SALAIRES ET ADMINISTRATION LIÉS AUX BOURSES DE RECHERCHE

- a) N'est plus nécessaire, puisque le projet a pris fin.

Fonds internes restreints

Transferts de 2023

a Fonds de réserve pour imprévus soumis à des restrictions internes

	Solde au 30 avril 2022	2022-2023 allocations	2022-2023 déboursements	Solde au 30 avril 2023
location	62000			62000
les contrats	22000			22000
salaires	33000			33000
ressources humaines-				
juridique	22000			22000
fermeture	27000			27000
miscellanées	— 36000			36000
	202000.00			202000.00
b Fonds d'accessibilité	4000	11000		15000
c Triennale du GWI	8000	4000		12000
d Ameublement de bureau	0	5000		5000
e Retraite du conseil	0	22000		22000
f Fonds de réserve GWI	— <u>1901</u>	<u>1847</u>		<u>3748</u>
	215901.00	43847.00	0.00	259748.00

Guide explicatif pour les fonds à affectation interne

- A) Le fonds de réserve pour imprévus a été créé pour faire face aux coûts inattendus qui pourraient survenir à l'avenir, tels que la fermeture du FCFDU et les situations d'urgence comme les incendies.
- B) Le fonds pour l'accessibilité est destiné à l'adaptation des technologies (par exemple, les sites web) afin de les rendre plus accessibles.
- C) Des fonds sont mis de côté pour la réunion triennale du GWI.
- D) Des fonds pour rénover le nouveau bureau.
- E) Le conseil d'administration tiendra une réunion en personne après l'AGA.
(Les transferts vers l'FIR ont été approuvés lors des réunions du conseil d'administration du 8 juin et du 2 mai)

CLUB FCFDU		MEMBRES 2018-2019	MEMBRES 2019-2020	MEMBRES 2020-2021	MEMBRES 2021-2022	MEMBRES 2022-2023
Abbotsford		60	59	48	52	55
Coquitlam		45	52	45	39	36
New Westminster		6	6	6	6	6
North Delta/Surrey		16	15	15	15	15
North Vancouver		55	49	43	45	45
Richmond		87	95	88	79	84
South Delta		44	46	37	37	37
Sunshine Coast		46	38	31	36	44
UWC Vancouver		379	372	376	370	373
West Vancouver		60	60	58	53	50
White Rock/Surrey		96	102	95	95	101
Comox Valley	FERMÉ					
Cowichan Valley		33	30	27	22	24
Nanaimo		145	146	132	138	140
Parksville/Qualicum		69	66	51	45	50
Saanich Peninsula		66	67	61	66	64
Salt Spring Island		30	22	11	20	15
Victoria		237	249	204	208	175
Cranbrook and District						
Kelowna		75	66	64	64	62
Nelson and District		35	35	31	24	21
Prince George		39	41	34	19	39
Vernon		52	46	38	35	32
Calgary		67	64	64	52	47
Calgary North		48	47	41	39	33
Edmonton		113	106	97	82	81
Fort McMurray						
Lethbridge		34	38	33	29	26
Strathcona County		14	19	15	18	15
Estevan						
Prince Albert		18	19	17	14	14
Regina						
Saskatoon		67	63	49	50	49
Weyburn						
Yorkton		21	17	17	14	13
Portage La Prairie		13	14	FERMÉ		
UWC Winnipeg		100	88	82	81	75
Haliburton Highlands		55	66	62	62	76
Muskoka		83	70	68	69	63
North Bay		60	56	50	48	48
Orillia		105	108	100	102	105
Sudbury		113	108	94	84	88
Thunder Bay		38	39	34	34	31
Brampton	FERMÉ					
Brantford		83	85	79	82	72
Burlington		131	100	89	80	85
Georgetown		81	74	66	67	58
Grimsby		23	24	25	20	22
Hamilton		67	68	64	67	57
Milton and District		51	60	62	63	61
Mississauga		153	142	101	104	109
Niagara Falls						
Oakville		227	224	215	206	202
St. Catharines		247	243	232	213	220
Welland and District		47	51	46	46	45
Cambridge		44	38	35	28	27
Chatham/Kent	FERMÉ					
Guelph		157	143	123	119	114

Kitchener-Waterloo		203	211	178	165	174
London		12	11	10	14	10
Norfolk						
Sarnia/Lambton		40	44	32	FERMÉ	FERMÉ
St. Thomas		48	47	36	34	40
Stratford		82	94	77	76	67
Windsor		16	14	14	12	14
CLUB FCFDU		MEMBRES 2018-2019	MEMBRES 2019-2020	MEMBRES 2020-2021	MEMBRES 2021-2022	MEMBRES 2022-2023
Kincardine		21	20	22	20	34
Headwaters and District		93	104	74	80	88
Owen Sound and District		55	56	57	51	59
Saugeen						
Southport		82	85	85	85	93
Ajax/Pickering		24	28	29	26	26
Aurora/Newmarket		217	232	192	190	207
Barrie and District		39	37	39	36	42
Etobicoke		268	253	219	211	206
Leaside/East York		87	81	76	65	63
Markham/Unionville		159	169	146	148	152
North Toronto		111	109	97	90	83
Northumberland		113	115	100	104	116
Oshawa and District		51	49	41	42	40
Scarborough		62	62	62	55	56
UWC North York		214	204	161	149	137
UWC Toronto		89	114			
Vaughan		17	FERMÉ			
Belleville and District		129	123	104	104	104
Cornwall and District		55	51	49	49	44
Kanata		124	119	110	114	105
Kingston		16	10	9	6	10
Nepean		42	44	42	42	45
Ottawa		423	421	376	415	447
Perth and District		136	137	102	112	134
Peterborough		45	40	42	44	49
Renfrew and District		20	19	17	16	16
Montreal South Shore		60	59	54	55	57
Sherbrooke and District		101	101	84	98	95
UWC Montreal Inc.		70	67	59	68	72
UWC Montreal Lakeshore		181	194	160	159	148
AFDU Montréal		21	24	24	30	26
AFDU Québec		20	16	19	18	16
Fredericton		33	36	35	32	31
Kent						
Moncton		38	26	17	14	16
Saint John		42	38	31	23	26
Cape Breton		14	13	10	10	10
Dartmouth		23	19	13	10	FERMÉ
Halifax		31	30	25	24	23
Pictou County		3	3	3	3	3
Truro		FERMÉ				
Wolfville		44	45	32	28	36
Charlottetown		16	19	17	14	14
Corner Brook		FERMÉ				
St. John's		125	125	100	91	93
TOTAL PARTIEL DES MEMBRES		7833	7754	6736	6573	6631
CFUW Canada GWI Club		11	12	5	5	3
CFUW Canada E Club			5	8	3	9
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES		7844	7771	6749	6581	6643

Rapport de la trésorière adjointe du GWI (Canada)

Susan Lane

Graduate Women International (GWI) est une organisation mondiale non gouvernementale de femmes diplômées créée en 1919 et dont le Canada est l'un des membres fondateurs. Je représente la FCFDU en tant que membre du Comité des finances de GWI (FinCom), qui est composé de cinq membres du monde entier. Les deux trésoriers adjoints sont originaires de Suisse (car GWI y a son siège social) et du Canada (car nous sommes le membre le plus grand). J'ai été nommé lors de la réunion triennale virtuelle de novembre 2022.

Le rôle du Comité est de surveiller les résultats financiers de GWI, de recevoir des rapports financiers réguliers (trimestriels), d'examiner les dépenses, d'examiner les budgets et les cotisations proposés pour la prochaine période triennale et de recommander le budget pour l'Assemblée générale et la Conférence triennales. Toutes nos réunions se tiennent par voie électronique, environ tous les trois mois.

Finances

Les états financiers vérifiés de 2022 pour GWI montrent un solde positif de 11'548 francs suisses. GWI disposait de 168'188 francs suisses en fonds affectés et de 40'360 francs suisses en fonds non affectés. GWI a très bien réussi à constituer ses réserves, car il y a quelques années, elle n'en avait aucune. GWI est toujours soumis à un budget d'austérité et s'en sort avec un seul employé rémunéré et d'autres restrictions de dépenses.

GWI est toujours confrontée à des pressions financières en raison de la diminution du nombre de membres. GWI tentera de trouver d'autres sources de financement.

C'est un privilège d'occuper ce poste de trésorière adjointe. J'ai rencontré des femmes merveilleuses (grâce à Zoom) et je me rends compte de la chance que nous avons au Canada. En terminant, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de représenter la FCFDU dans ce rôle important et d'avoir profité de l'occasion pour en apprendre davantage sur GWI et le travail extraordinaire qu'elle accomplit.